

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA
CULTURE**

Conseil international de coordination du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)

Trente-quatrième session

Paris, France (réunion hybride)
13 - 17 juin 2021

**POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE : Célébration de la première Journée
internationale des réserves de biosphère**

1. Lancé en 1971, le Programme MAB est le plus ancien programme scientifique intergouvernemental de l'UNESCO. En 2021, à l'occasion de son 50^{ème} anniversaire, l'UNESCO a célébré son travail pionnier en matière de développement durable et son approche territoriale holistique de gestion des écosystèmes et du développement des communautés, à travers la désignation de réserves de biosphère.
2. À l'initiative de l'Espagne et de l'Uruguay, et à la lumière des célébrations déjà existantes dans plusieurs pays, la 41^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO a proclamé le 3 novembre de chaque année Journée internationale des réserves de biosphère. Lors de l'adoption de cette résolution, 38 États-membres ont pris la parole pour saluer cette décision.
3. La proclamation de la Journée internationale des réserves de biosphère a marqué la pertinence et l'engagement renouvelés du Programme MAB dans l'accomplissement des objectifs mondiaux de conservation de la biodiversité, de développement durable et de recherche scientifique.
4. L'objectif de cette proclamation est de sensibiliser et de célébrer publiquement, sur une base annuelle, le rôle des réserves de biosphère dans la mise en pratique d'une relation harmonieuse entre les communautés humaines et leur environnement naturel.
5. En particulier, la Journée internationale sera l'occasion pour les États-membres, les agences des Nations Unies, le monde universitaire, les communautés des réserves de biosphère, les peuples autochtones et les jeunes de se rallier au modèle de réserve de biosphère et d'agir résolument pour répondre aux objectifs mondiaux de conservation de la biodiversité, de changement climatique et de développement durable.
6. **Le CIC-MAB est invité à discuter du thème de la première et de la deuxième édition de la Journée internationale des réserves de biosphère, et à fournir toute orientation et recommandation concernant ses potentiels partenaires, événements parallèles et la stratégie de communication.**